

UN ACCORD FAVORABLE

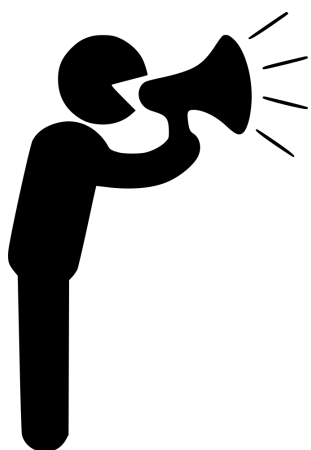


Suite à la NAO 2018, **FO** a obtenu un accord pour la DCI :

« ... 5 jours de congés consécutifs soit pendant les vacances scolaires d'hiver 2020, soit pendant les vacances scolaires de printemps en 2020. »

Un accord qui devait permettre à **tous ceux qui le demandent** de passer une semaine de vacances avec leurs proches.

LA DIRECTION MEPRISE L'ACCORD ET LE REND DEFAVORABLE



1er constat : la Direction n'étudie que les demandes de 5 jours de CP consécutifs, **FO intervient**.

La Direction revoit sa copie et accepte une pose de congés découpée (2j ou 3j sur chaque période).

2ème constat : les 5 jours consécutifs deviennent 5 jours maximum.

La Direction change les règles au détriment des collaborateurs.
FO dénonce cette situation auprès de la Direction.

3ème constat : les salariés sont en colère, ce pilote qui devait être au bénéfice de leur équilibre pro / perso a été détourné par la Direction !

Des situations absurdes en découlent :

« J'ai pris des congés en février, il reste de la place en avril et je souhaite poser quelques jours mais on me le refuse »

« Je veux une semaine de congés hors période scolaire mais on m'oblige à poser pendant les congés scolaires alors que ça ne m'intéresse pas ! »

Ce qui devait être une progression
est une profonde régression de nos conditions de travail !

FO DEMANDE LE RESPECT DE L'ACCORD



FO réclame la réouverture de la pose des congés !

Disponible sur
App Store

DISPONIBLE SUR
Google play



Téléchargez l'appli « **FO BouygTel** »
pour retrouver la totalité de nos
travaux et actions